



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6050661

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 15/04/2026 16H55 C:026786 I:42459
V/REF : MM-20251028-141049
V/Email reçu le Mercredi 15/04/2026 à 16H55

SELON DEVIS N° 6040048

BRUNET ORTEC GROUPE

2 BIS ALLEE DES CYTISES
BP 70054
86362 CHASSENEUIL-DU-POITOU

IMMEUBLE : SELECTA
5 ROUTE DU POU DU CIEL
01600 REYRIEUX

Vaulx en Velin, le 15 Mai 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N224, SIS 5 ROUTE DU POU DU CIEL - CONTACTER MR TROUVE -TEL.
01 49374056

MOTIF : CONTACTER POUR LES ACCES ET LE RDV MR.MARZOCCHI PORT.06 64680937
D UN MONTANT DE 132,11 EUROS HT

Donneur d'ordre : Mme I. ROBINIER

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur installations électriques.

REPERAGE DES CIRCUITS DANS L'ARMOIRE ENTREPOT 1
REPLI DU CHANTIER

NOTRE INTERVENTION LE 12/05/2026

OBSERVATIONS : CL D. INSTRUCTION ENVOYÉ LE 15/05/26 A 09H22 SMS@BRUNET-GROUPE.FR
CL D. INSTRUCTION EN CC LE 15/05/26 A 09H22 SMS@BRUNET-GROUPE.FR

CL COMPTE RENDU ENVOYÉ LE 15/05/26 A 09H22 SMS@BRUNET-GROUPE.FR
CL COMPTE RENDU EN CC LE 15/05/26 A 09H22 SMS@BRUNET-GROUPE.FR

CL COMPTE RENDU ENVOYÉ LE 15/05/26 A 09H16 SMS@BRUNET-GROUPE.FR
CL COMPTE RENDU EN CC LE 15/05/26 A 09H16 SMS@BRUNET-GROUPE.FR

MP LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 12/05/26 A 17H01 MME I. ROBINIER

EB LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 06/05/26 A 11H34 MME I. ROBINIER

CHANTIER PROGRAMME LE 12/05 MATIN EN ACCORD AVEC MR.MARZOCCHI

EB LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 27/04/26 A 11H14 MME I. ROBINIER



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6050661

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

MERCI DE NOUS CONFIRMER PAR RETOUR LES COORDONNEES DE LA PERSONNE A
CONTACTER POUR LES ACCES SUR PLACE

=====			
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	P.U. HT
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence		132,11
			132,11
		TOTAL H.T.	132,11
		T.V.A. a 20,00%	26,42
		TOTAL T.T.C.En EURO	158,53

Valeur en votre reglement au 30 Juin 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.